

INSCRIPTION DES NOUVEAUX ELEVES

AU LYCEE PIERRE EMILE MARTIN A LA RENTREE 2023

Votre enfant est admis en **2nde professionnelle ou en 1^{ère} année de CAP** au lycée Pierre Emile MARTIN, vous êtes en possession d'une notification d'affectation remise par votre établissement d'origine.

Vous trouverez ci-dessous, les informations nécessaires pour valider son inscription administrative. **Tous les documents d'inscription complétés et accompagnés des pièces demandées devront être apportés lors de nos journées d'inscription le mercredi 28 juin de 13h à 18h ou le jeudi 29 juin de 8h à 13h ou le vendredi 30 juin de 7h30 à 19h.**

<ul style="list-style-type: none">• 1^{ère} étape : Effectuer votre pré-inscription sur le site de télé-inscription à partir de votre compte educonnect rubrique scolarité services onglet mes services puis inscription en ligne du mardi 27 juin 14h30 jusqu'au vendredi 30 juin 19h pour les élèves de l'académie et scolarisés dans un établissement public.
<ul style="list-style-type: none">• 2^{ème} étape : Documents à télécharger, à imprimer et à apporter complétés (http://www.lyceepem.fr/) cliquer sur « je m'inscris »
<ul style="list-style-type: none">• 3^{ème} étape obligatoire: Effectuer l'inscription au lycée le mercredi 28 juin de 13h à 18h ou le jeudi 29 juin de 8h à 13h ou le vendredi 30 juin de 7h30 à 19h, remettre les documents suivants :<ol style="list-style-type: none">1. La notification d'affectation remise par votre établissement d'origine2. 2 photos d'identité avec le nom et le prénom au dos3. Attestation d'assurance scolaire (si elle est déjà en votre possession)4. Autorisation de sortie pour les élèves mineurs (document téléchargé et complété par vos soins)5. Adhésion facultative à l'association sportive (chèque de 20 euros à l'ordre de l'Association Sportive du lycée Pierre Emile Martin)6. Adhésion facultative à la MDL (chèque de 5 euros à l'ordre de la Maison des Lycéens du lycée Pierre Emile Martin)7. Fiche de renseignements (document téléchargé à imprimer et à renseigner par vos soins)8. Photocopie du livret de famille9. Photocopie de la pièce d'identité de l'élève ou du titre de séjour pour les étrangers10. Photocopie de l'extrait du jugement concernant la garde de l'enfant, en cas de séparation ou de divorce11. Autorisations signées (document téléchargé et complété par vos soins)12. Les copies des 3 derniers bulletins scolaires13. Fiche de projet spécialité bac professionnel (document téléchargé et complété par vos soins)(uniquement pour les entrants en 2nde professionnelle)14. Notification de bourse pour les élèves boursiers ou accusé de réception de la demande de bourse.15. 1 chèque de 44,00 € pour les élèves demi-pensionnaires, pour créditer la carte du self de 10 repas (inscrire le nom de l'élève au dos)16. Autorisation de prélèvement pour les élèves internes (document téléchargé et complété par vos soins)17. 1 Relevé d'Identité Bancaire (indiquer le nom de l'élève au dos)18. Fiche d'urgence (document téléchargé et complété par vos soins)19. Photocopie des pages du carnet de santé relatives à la vaccination.20. Questionnaire médical (document téléchargé et complété par vos soins)

Documents mis à votre disposition sur notre site internet ; il est inutile de les imprimer, ils vous seront remis le jour de l'inscription :

- Planning des dates de rentrée des élèves
- Planning des Périodes de Formation en Milieu Professionnelle 2023/2024

Documents mis à votre disposition sur notre site internet pour votre information :

- Règlement intérieur
- Note relative au numérique dans l'établissement (wifi, manuels numériques, aide de la région)
- Note sur l'hébergement
- Plaquette de présentation de la Maison Des Lycéens (MDL)

Il n'y a pas de liste de fournitures scolaires. Elles vous seront données à la rentrée par chaque professeur. Prévoir le minimum (de quoi écrire, des feuilles A4 simples et doubles, un agenda, un cahier de brouillon, une blouse en coton et des chaussures de sécurité pour l'atelier).